



Ce carnet est strictement personnel et vous accompagnera tout au long de votre carrière. Elaboré en lien avec l'ANMSM dans le cadre d'un mémoire de DIUMUM, il permet aux médecins d'avoir un suivi de leur activité de secours hélicoptéré.

Les deux premières pages sont consacrées à l'état civil, au cursus médical initial ainsi qu'aux diplômes annexes détenus. Les quelques pages suivantes retracent votre formation initiale aéronautique théorique et pratique ainsi que les formations continues, exercices et remises à niveau effectués tout au long de votre carrière.

Le reste du carnet est consacré aux missions de secours effectuées, à remplir soit au jour le jour en cas d'activité importante, soit directement en récapitulatif par année si le nombre d'intervention est trop élevé.